

Vendeur / Animateur de l'espace vin de Quai Cyrano

Du 1^{er} mars 2025 au 31 septembre 2025

Emploi saisonnier pouvant être prolongé par un CDD d'un à deux ans

Au sein d'un vaste bâtiment de 3400 m², Quai Cyrano héberge un office de tourisme, un espace vin (composé d'une maison des vins, d'un cloître classé, d'une terrasse avec vue sur la Dordogne, une cuisine, des salles de réunions, un espace culturel immersif et des bureaux administratifs).

L'équipe de 11 salariés permanents est rejointe sur la période estivale (d'avril à octobre) par une dizaine de salariés déployés au bar, à l'accueil de l'office de tourisme, de l'espace culturel...

Pour préparer à suivre au mieux les projets du plateau espace vin, Quai Cyrano est à la recherche d'un commercial ayant des connaissances viticoles – oenologiques et ou oenotouristiques.

Sous le contrôle du responsable opérationnel du plateau et de la directrice du site, le-la vendeur-animateur de l'espace vin de Quai Cyrano aura pour fonction d'effectuer les actions suivantes :

- *Commercialisation, vente, conseils et animations de la maison des vins de Quai Cyrano*
 - Etre force de vente des vins de Bergerac et Duras : conseiller et aiguiller les clients présents vers les cuvées qu'ils recherchent jusqu'à la vente
 - Participer à toute action de commercialisation en lien direct avec les produits vendus au 1^{er} étage du Quai Cyrano existante ou à venir : vins de Bergerac et Duras, produits dérivés en lien avec l'univers du vin ou les dégustations de vin organisées dans le bâtiment. Soit : participation à des animations, propositions d'animations, décoration du lieu ponctuelle
 - Proposer les dégustations des vins de Bergerac et Duras de la semaine : service au bar
 - Accueil physique et téléphonique de la clientèle française et étrangère
 - Accueil physique des vigneronns présents pour l'opération « Un jour Un vigneron »
 - Encaisser, ouvrir et fermer la caisse et l'espace Vin
- *Administration et comptabilité*
 - Assurer des permanences par semaine : accueillir et superviser les vacataires du bar (1 semaine par mois)
 - Superviser voire fermer la caisse le soir
 - Avec le responsable opérationnel : vérifier la livraison des stocks de vins et de boissons, si besoin : assurer les commandes utiles
 - Tenir à jour les fiches produits durant la semaine de permanence
 - Assurer le suivi comptable et la transmission des bons de livraison et autres documents utiles au service comptabilité
 - Enregistrer et saisir les statistiques accueil (nombre de commun. tél., de pers., origine, etc.) à l'aide d'un tableur par exemple et les transmettre à la direction à chaque fin de mois
- *Organisation et gestion de l'espace vin, terrasse et Cloître*
 - Organisation matérielle de l'espace et de la terrasse (mobilier, bouteilles, produits à vendre, plantes vertes, parasols...), mise en rayon, rangement, gestion des déchets, installation des affichettes éditées par le service communication... (liste non exhaustive)

- *Participation aux missions de Quai Cyrano non listées ci-dessus*
 - Participation physique aux événements diurnes et nocturnes (1 fois par semaine maximum)
 - Effectuer toutes les actions, présentes ou à venir, contribuant à la satisfaction des clients et permettant d'accomplir au mieux la mission de service public déléguée par la collectivité.
- *Prérequis du poste*
 - Bac + 2 ou 3 commerce / tech de co...
 - Bonne connaissance du vignoble de Bergerac Duras et ses différentes appellations
 - Bonne connaissance du territoire touristique autour de Bergerac
 - Compétences comptables (maîtrise Excel)
 - Maîtrise d'une langue étrangère à l'oral (minimum)
 - Aisance relationnelle et dans l'expression orale
 - Station debout
 - Portage de cartons de vin

Conditions et lieu de travail :

- Travail quotidien au sein du bâtiment Quai Cyrano / espace vin
- Salle de pause/restauration, machine à café, micro-onde et frigo à disposition dans le bâtiment (2^e étage)
- Conditions de travail suivant la convention collective des offices de tourisme
- Temps de travail : 35 h / semaine – 2 jours de repos consécutifs par semaine avec des modulations selon les permanences soit de 35 à 40 h hebdo (les heures supplémentaires sont récupérées ou payées en fin de contrat)
- Heures supplémentaires éventuelles : récupérées suivant les modalités décrites dans la convention collective des offices de tourisme
- Conditions salariales : suivant expérience du candidat
- Prise en charge de la mutuelle à 50%